

Gland, le 19 février 2021

**Extrait de procès-verbal
de la séance du Conseil communal
du jeudi 18 février 2021**

Présidence : M. Pierre-Alain Bringolf

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal n° 90 relatif au plan d'affectation (PA) « La Crétaux » et son règlement;
- ouï le rapport de la Commission du Plan de zones;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'accepter le préavis municipal n° 90;
- II. d'adopter, sous réserve de la ratification par le Département compétent, le plan d'affectation « La Crétaux » et son règlement selon le projet soumis à l'enquête publique du 15 septembre au 15 octobre 2020;
- III. de lever les oppositions et d'adopter les propositions de réponses de la Municipalité aux observations/interventions et aux oppositions formulées lors de l'enquête publique du plan d'affectation, lesquelles sont décrites dans le présent préavis.

Le délai référendaire débute dès l'approbation du plan d'affectation « La Crétaux » par le Département compétent, après lequel un nouvel affichage au pilier public aura lieu.

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :

La secrétaire :

Pierre-Alain Bringolf

Karine Teixeira Ferreira